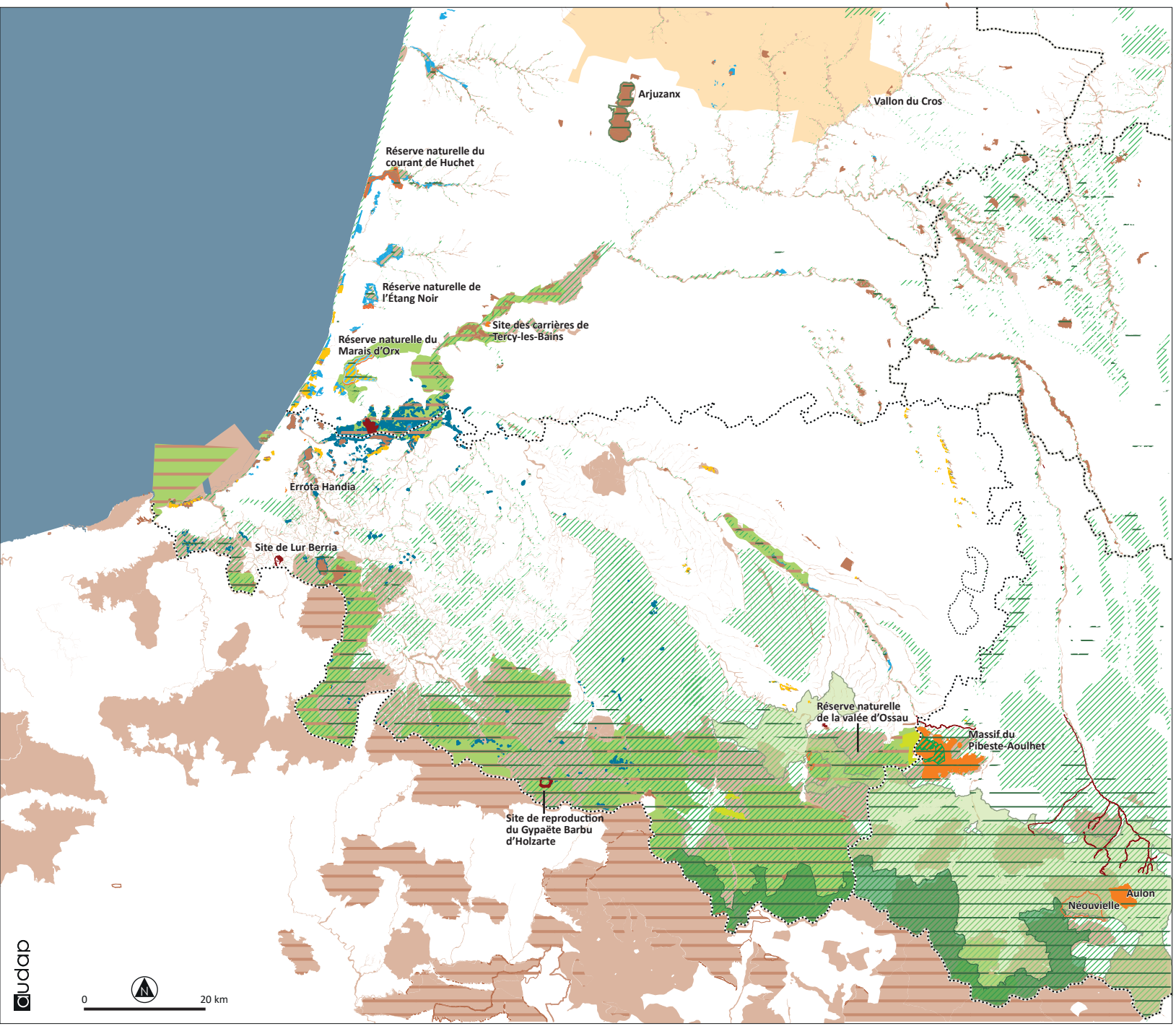

Les espaces naturels protégés ou faisant l'objet d'inventaires

Protections réglementaires

- Parc national : Coeur
- Parc national : Aire d'adhésion
- Réserve naturelle nationale
- Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
- Réserve naturelle régionale
- Arrêté préfectoral de protection de biotope
- Réserve biologique
- Forêt de protection

Protections par la maîtrise foncière

- Zone de préemption au titres des espaces naturels sensibles
- Espace naturel sensible
- Site du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres et du Conservatoire des espaces naturels

Protections au tire de conventions et textes internationaux

- Natura 2000 : Site classés au tire de la Directive Habitats (ZSC / pSIC / SIC)
- Natura 2000 : Zone de protection spéciale (ZPS)
- Zone humide protégée par la convention RAMSAR
- Parc naturel régional

Inventaires scientifiques

- Inventaire des zones humides de l'institution Adour-Garonne (SAGE)
- Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type 1
- Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type 2
- Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Source : IGN-BD Topo
Protections réglementaires : INPN (APPB ; RNR ; RNN ; PN ; RB 12/2019) (RNCFS 10/2015) ; DDTM 40 (Servitude A7 07/2017).
Protections au titre de conventions et textes internationaux : INPN (ZSC ; SIC ; pSIC ; ZPS ; RAMSAR 12/2019) ; BPM (03/2019) ; PNR (03/2020).
Protections par maîtrise foncière : CD40 (ENS 2016 ; ZPENS 2019) ; CD64 (ENS 2020 ; ZPENS 2017) ; CD32 ; CD65 ; CEN Aquitaine ; INPN (CEN 12/2018) (CDL 12/2019).
Inventaires scientifiques : INPN (ZICO 1994) ; ZNIEFF1, ZNIEFF 2 01/2020 ; CATZH 2019 ; Institution Adour ZHE 2018.

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées octobre 2020